

Danièle Demoustier  
Simon Lambersens  
ESEAC – SciencesPo Grenoble  
janvier 2014

Proposition de communication au colloque du RIUESS  
ESS en coopérations  
Lille, 23 – 24 mai 2014

Titre : "La recherche en ESS est-elle condamnée à la marginalité ? «  
Les relations entre théoriciens, doctrinaires, et praticiens de l'ESS depuis le XIX<sup>e</sup> siècle  
acronyme : LARESSMA

La recherche en ESS ne semble pas se laisser enfermer dans une typologie trop cloisonnante, telle que la distinction entre recherches fondamentale, appliquée, action .... Son objet reste constant au cours du temps : il s'agit de penser, à travers l'analyse de pratiques, des modes de solidarité et de coopération ; mais cette analyse n'a pas la même ampleur sociale (au sens de sociétale) selon les périodes, et, de ce fait, n'est pas portée par les mêmes forces.

Basée sur une vision « biologique » du social, la recherche en ESS s'inscrit pleinement dans les débats intellectuels sur la question sociale du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le cadre des dénonciations de la situation sociale et des débats sur l'économie politique.

Avec la division du travail entre disciplines et spécialités, la recherche en ESS s'est orientée au XX<sup>e</sup> siècle vers l'étude des modes d'intégration dans la perspective dominante, tout en maintenant une visée réformatrice : économie et droit pour les coopératives, puis sociologie et science politique pour les associations ; histoire pour la mutualité.

La distinction entre théoriciens, doctrinaires et acteurs produisant de la pensée sur l'ESS est difficile à opérer. Quelques œuvres **théoriques** (traités) émergent néanmoins clairement au XIX<sup>e</sup> siècle : C. Dunoyer sur l'économie sociale comme intégratrice à l'économie politique ; F. Le Play sur l'économie sociale comme prolongement de l'économie familiale ; A. Ott comme critique de l'économie politique par la valorisation du travail associé ; L. Walras pronant la complémentarité entre l'économie pure marchande et l'économie sociale redistributrice par l'Etat. Tous ces auteurs ne furent pas de purs penseurs : Le Play initia les méthodes d'enquêtes ouvrières ; Walras rédigea un projet de loi sur les associations ouvrières (1865). Par ailleurs, ils ont été accompagnés par des **acteurs-penseurs** qui formalisent leurs pratiques : qu'on se souvienne de Buchez, médecin, écrivant un manifeste pour encourager l'association ouvrière de production ; Godin, industriel, socialiste et fondateur du Familistère de Guise ; Beluze promouvant le crédit au travail ... puis par des **penseurs acteurs** : tels Charles Gide promoteur de la coopération de consommation et titulaire de la chaire de coopération du Collège de France ; Marcel Mauss, sociologue du don, militant au magasin de Gros.... Après la mort de Gide, l'économie sociale puis la coopération, ont perdu leur perspective de transformation sociale ; les repères théoriques se sont dissous dans une vision micro économique, entrepreneuriale (de Fauquet, 1935 à Vienney 1980) ; les débats se polarisent sur le maintien ou l'évolution de la **doctrine** (Lasserre, Lavergne) et la consolidation de la pratique coopérative alors que des **défricheurs** (Meister, Poujol) consacrent leurs études à un objet associatif (sectoriel ou thématique) dont ils sont proches (autogestion, éducation populaire).

Aujourd'hui, le renouveau de la recherche en ESS s'alimente de l'essor et des mutations du champ. Sa marginalisation antérieure dans le domaine académique, ses cloisonnements sectoriels et disciplinaires, ainsi que la tradition autodidacte des acteurs, obligent à redéfinir les relations entre les chercheurs (institutionnels) et les acteurs porteurs d'une réflexion sur leurs pratiques. Ni simples militants, ni purs doctrinaires, les chercheurs accompagnent la reconnaissance et la visibilité (monographies), questionnent les expériences, révèlent des analyses internes, nomment et catégorisent des dynamiques en cours, alors que certains acteurs revendiquent leur participation à la recherche. Trois pratiques seront étudiées dans ce texte : la recherche-action (JF Draperi dans la lignée de H. Desroche), le cluster (ARC8 en Rhône-Alpes plutôt dans la lignée d'Economie et Humanisme), Manucoop (résurgence gidienne ?).

Derrière l'émiettement des objets d'étude, l'éclatement des méthodologies et des disciplines utilisées, se dessine-t-il une montée en généralité (pas forcément convergence) des analyses, susceptible de théoriser les pratiques et (re) construire une pensée globale pour ré-alimenter le débat intellectuel ? Quelle place ce domaine de recherche peut-il occuper dans le monde de la recherche académique ? Spécialité au sein d'une discipline ou du fait de son interdisciplinarité, questionnement de la division des sciences sociales ?

